

LE DEVOIR

PERSPECTIVES

La démocratie violée

Dans le cadre et en marge du Forum économique de Davos, qui rassemble les metteurs en scène comme les premiers rôles de la bulle financière, deux interventions sont venues rappeler que la mainmise croissante de l'économie sur la politique était une violation de la démocratie.

Depuis la chute de la maison Russie, consacrée l'an dernier, 45 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. En Indonésie, on a constaté que la crise financière s'était soldée par ceci: 50 millions de personnes supplémentaires vivent désormais avec moins d'un dollar par jour. Au Japon, les études d'après-crise, les études commandées pour identifier des remèdes, ont conclu que ce pays était dans l'obligation de consacrer 12 % de son PIB pour éviter le naufrage du système bancaire et lui seul, 12 %... Bonté divine, ce n'est pas énorme, c'est abyssal!

Au Brésil, on vient de calculer que la dégringolade du réal, la monnaie nationale, allait faire passablement mal aux banques occidentales. En juin dernier, selon le dernier audit disponible, les engagements de ces institutions sur le continent sud-américain atteignaient les 296 milliards \$ US, comparativement à 325 milliards \$ US en Asie. Histoire de ne pas déprimer, on ne fera pas d'addition. Encore que...

Selon des constats officieux, si se pourrait que les banques occidentales perdent 40 % des prêts consentis aux pays en crise. En chiffres clairs, en données absolues, cela signifie ou plutôt équivaut à 100 milliards \$ US. 100 milliards inscrits à la rubrique des prêts délinquants, c'est un maelström. Financier? Financier, social, politique et culturel.

Pour parer tant bien que mal les coups, le FMI est toujours appelé à la rescousse. Et toujours, il impose des mesures ou des recettes strictement économiques. Grosso modo, la mécanique consiste à accorder des prêts assortis de mesures fréquemment qualifiées de draconiennes.

Si le menu du FMI avait tout de même réussi dans les années 80 en Amérique du Sud et en 1994 au Mexique, tout le monde s'entend pour affirmer que le menu du FMI en Asie il y a plus d'un an et au Brésil il y a moins d'un mois a échoué. Et pourquoi? Parce que l'origine ou la cause de ces crises était le fait du privé et non du public, soit l'Etat. Or le FMI impose des mesures qui punissent les Etats, les politiques, les élus, et surtout les citoyens. Bien.

Il y a quelques jours, en fait au tout début de la semaine, deux personnalités, et non des moindres, ont rappelé au monde, notamment à celui présent à Davos, que c'est assez. Qu'il faut reprendre en compte les données sociales. De qui s'agit-il? Amartya Sen, Prix Nobel d'économie 1998, et James Wolfensohn, président de la Banque mondiale. Ce dernier a déclaré... Avant de transcrire ses propos, il serait peut-être bon de rappeler qu'il fut un haut gradé de la banque d'affaires américaine Salomon Brothers avant de fonder sa propre banque d'investissements, Violoncelliste à ses heures, M. Wolfensohn a été président de Carnegie Hall pendant dix ans. Bref, on aura compris que M. Wolfensohn n'est pas un troubleur gauchiste de la rue Panet écoutant le groupe britannique The Exploited.

Toujours est-il que dans une entrevue accordée au quotidien *Le Monde*, le président de la Banque mondiale, qui travaille de concert avec le président de la FMI, a affirmé: «Je crois que nos erreurs viennent du fait que nous avons trop focalisé nos analyses et nos anticipations des crises sur des critères financiers. Il faut aussi prendre en compte la situation sociale d'un pays, le niveau de protection sociale, par exemple, qui permettra d'amortir les chocs. [...] Jusqu'à présent, les débats sont trop restés confinés aux ministres des Finances et aux institutions financières.»

Et encore là... Combien de fois les citoyens ont-ils été les témoins de la mise au pas d'un ministre des Finances, donc un élu, un politique, par le gouverneur de la banque centrale, un non-élu? Toujours est-il qu'à cette problématique, le Nobel d'économie a fait largement écho dans le cadre du Forum économique de Davos, au moment même où le vice-président des États-Unis, Al Gore, faisait une énième apologie du néolibéralisme, donc une profession de foi en l'immanence du marché.

Pour l'historien de l'économie Gilles Dostaler, qui enseigne à l'UQAM, le récent comme les précédents exposés de M. Sen sont là pour nous rappeler qu'à l'instar de ce que pensaient John Maynard Keynes, James Tobin et Karl Polanyi, l'économie doit être secondaire ou au service de la politique et de l'éthique.

Ainsi que l'a résumé M. Dostaler, pour le dernier Nobel d'économie comme pour Keynes, «le rôle de l'économie consiste à indiquer quels sont les moyens techniques qu'il faut employer pour atteindre des objectifs fixés par la sphère politique qui, elle, est du ressort des citoyens». Donc de la démocratie.

C'est à souligner, le danger auquel nous faisons face désormais prend son origine aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis cette date, nous avons assisté à une telle avancée du capitalisme qu'il est aujourd'hui mondialisé. Pour soutenir cette avancée, il y a eu une «financiarisation», pour reprendre le mot de M. Dostaler, si prononcée de l'économie que «de plus en plus de décisions sont prises par des centres indépendants des gouvernements». Et nous, on va l'avoir dans le baba.

MÉTÉO	
Montréal Ensoleillé. Max: -5 Min: -8	Québec Averses de neige cessant le matin. Max: -3 Min: -5 Détails, page B 6

INDEX	
Annonces..... B 6	Les sports..... B 6
Avis publics..... A 4	Montréal..... A 3
Culture..... B 9	Mots croisés..... B 6
Économie..... A 6	Plaisirs..... B 1
Éditorial..... A 8	Politique..... A 5
Le monde..... B 7	Télévision..... B 8

www.ledavoir.com

L'ENTENTE SUR L'UNION SOCIALE

«Le PLQ ne peut endosser non plus l'entente signée aujourd'hui»

- Jean Charest



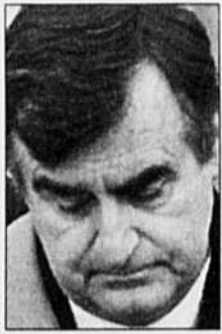
«Cette entente sur l'union sociale, c'est un nouveau départ»

- Jean Chrétien



«Agir autrement aurait constitué un recul grave pour le Québec»

- Lucien Bouchard



«L'entente représente un progrès qui ne peut être ignoré»

- Mike Harris



Le Québec se retrouve isolé

Bouchard refuse d'entériner une entente qu'il perçoit comme un recul

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a gagné son pari et réussi hier à conclure un accord-cadre sur l'union sociale. Il a toutefois dû se contenter de l'adhésion de neuf provinces car le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a refusé de s'associer à une entente qu'il perçoit comme un recul pour le Québec.

Québec ne repart pas les mains complètement vides puisque le gouvernement fédéral s'est quand même engagé envers toutes les provinces à réinvestir, dès le prochain budget et pour les trois prochaines années, des «sommes importantes» dans la santé, et ce, sans exiger des provinces qu'elles signent une entente particulière à ce sujet. Le premier ministre Chrétien n'a pas chiffré son offre mais reconnu qu'il pouvait se contenter des engagements pris par ses vis-à-vis provinciaux dans une lettre qu'ils lui ont fait parvenir la semaine dernière.

La réunion d'hier à la résidence officielle du premier ministre fédéral a surtout porté sur l'union sociale et la dernière proposition qu'Ottawa avait soumise aux provinces mercredi. M. Bouchard avait tenté sans succès, mercredi, lors d'échanges de dernière minute et d'une rencontre de plus d'une heure avec le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, d'amener les provinces à s'en tenir à leur position commune, réitérée samedi dernier à Victoria.

«J'aurais souhaité que nous puissions avoir plus de temps pour continuer de négocier afin que nous puissions en arriver à une entente sur l'ensemble. Je regrette que nous nous trouvions en dehors de l'entente», a constaté M. Bouchard à l'issue de la réunion de moins de quatre heures.

«Le Québec, a-t-il poursuivi, est incapable de signer l'accord [sur l'union sociale] parce que, en particulier sur le droit de retrait, nous considérons que cette clause est un recul très grave» et équivaut à sanctionner et à permettre la répétition d'épisodes comme la création des bourses du millénaire de même qu'à donner une légitimité au pouvoir fédéral de dépenser. En fait, un seul volet de l'entente a trouvé grâce aux yeux de Lucien Bouchard, celui créant un mécanisme de règlement des différends.

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes Joseph Faical en a conclu que les autres provinces, «aléchées par l'argent, ont préféré une solution à court terme». Le premier ministre manitobain Gary Filmon a offert une autre explication. «Nous sentions que nous avions poussé le fédéral aussi loin que nous le pouvions, que nous n'obtiendrions rien de plus en élevant davantage les discussions», a-t-il reconnu.

Les autres premiers ministres ont tenté de minimiser l'isolement du Québec mais le malaise était évident à la sortie de la rencontre. «Il n'y a pas de gouvernement qui



Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a quitté Ottawa sans signer l'accord sur l'union sociale. La clause du droit de retrait des programmes fédéraux aurait constitué, selon lui, «un recul très grave» pour le Québec. S'il acceptait cette clause, le Québec sanctionnerait des initiatives fédérales comme les bourses du millénaire.

Les points saillants de l'entente

- La durée de l'entente administrative est de trois ans;
- Le droit de retrait avec compensation financière qui s'appliquait aux nouveaux programmes à frais partagés est étendu aux programmes existants et aux programmes conditionnels financés exclusivement par le fédéral;
- Le fédéral n'offre aucun droit de retrait pour les programmes de paiements directs aux citoyens;
- Ottawa donne toutefois un préavis de trois mois avant de lancer des initiatives financées par des transferts directs — comme les bourses du millénaire;
- Ottawa consulte les provinces un an avant de renouveler ou modifier des programmes existants;
- Les gouvernements déterminent ensemble les priorités en matière de programmes sociaux;
- L'entente prévoit un mécanisme de résolution des litiges, y compris le recours à un médiateur lorsqu'il y a mécontentement au sujet de l'interprétation de la Loi canadienne sur la santé, des accords sur la mobilité et des transferts;
- Les nouvelles initiatives ne doivent créer aucun obstacle à la mobilité;
- Les gouvernements doivent éliminer d'ici trois ans les politiques qui limitent l'accès à l'éducation postsecondaire, à la formation et aux services sociaux à moins que ces politiques soient jugées raisonnables;
- Les provinces s'engagent à utiliser les transferts fédéraux aux fins prévues;
- Les dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur doivent être appliquées d'ici le 1^{er} juillet 2001.

■ Le texte intégral de l'entente sur l'union sociale, page A 9

Le roi se meurt

Le roi Hussein rentre à Amman. Atteint d'un cancer des ganglions lymphatiques depuis des mois, le souverain de Jordanie, dans un «état critique», a quitté les États-Unis hier soir pour regagner son royaume. Le roi Hussein, la reine Nour et leur entourage ont quitté la clinique Mayo de Rochester (Minnesota) en voiture pour l'aéroport local, d'où leur avion a décollé peu après, a confirmé l'ambassade jordanienne aux États-Unis. L'avion du souverain malade a été escorté hors de l'espace aérien américain par une garde d'honneur aérienne, deux jets de combat F-16, en signe de «notre grand respect pour le roi, notre proche allié et ami», a précisé le porte-parole du Conseil de sécurité nationale. Le médecin personnel du souverain hachémite, le général Samir Farraj, annonçant le départ du roi dans un communiqué, a précisé que son état de santé «est devenu critique en raison de la défaillance de certains organes internes».

Nos informations, page B 7

François Girard triomphe

Le Violon rouge rafle huit Génie

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Coup de théâtre, c'est *Le Violon rouge* de François Girard qui a dominé hier le 19^e gala des prix Génie à Mississauga, en Ontario, avec huit statuettes fort prestigieuses (sur dix nominations): meilleur film, meilleure réalisation, meilleur scénario, meilleures images, meilleur directeur artistique, meilleurs costumes, meilleure musique originale, meilleur son d'ensemble. Le pactole.

Triomphe, donc, pour le cinéaste québécois qui avait signé avec *Le Violon rouge* son film le plus prestigieux, tourné en cinq langues en autant de pays, racontant avec force belles images et une facture très travaillée les pérégrinations d'un violon à travers les âges. En 1993, le même François Girard avait rattrapé quatre statuettes pour *32 Short Films About Glenn Gould*. Cette fois, il double son butin.

Ironie du sort, alors que 1999 marque l'avènement des Jutra, ces récompenses maison que s'offre le cinéma québécois un peu en réaction au manque de retombées des Génie, on assiste au grand retour de la

pluie de récompenses sur un cinéaste québécois lors du gala canadien. Ce coup de théâtre étonne d'autant plus que *Le Violon rouge* avait été boudé au palmarès du festival de Toronto, qui lui avait préféré *Nô*, le film de Robert Lepage, à titre de meilleur long métrage canadien. On avait pu croire que cette fresque au violon avait rebuté la sensibilité de l'autre solitude. Par ailleurs, cette année, *Last Night*, de Don McKellar, et *Such A Long Journey*, de Strul-la Gunnarsson, partageaient en avance sur l'œuvre de Girard avec douze nominations chacun aux Génie. Mais *Le Violon rouge* a su domer le pion à ses rivaux anglophones.

Ce cru 1999 des Génie paraissait d'autant moins favorable aux productions québécoises que deux des films de la relève prisés en janvier, soit *2 secondes*, de Manon Briand, et *Un 32 août sur Terre*, de Denis Villeneuve, n'ont pas été présentés au gala canadien, le producteur Roger Frappier les ayant réservés uniquement pour la soirée des Jutra. C'est *Le Violon rouge* qui pouvait seul, à Mississauga, sauver l'orgueil national.

Les prix d'interprétation dans un

Palais des congrès: nouveau report

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement lance un nouvel appel de candidatures pour le projet d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal au coût de 185 millions. Malgré un troisième report de la date butoir du concours au 25 février prochain, Québec soutient que le projet ira de l'avant. Dans l'évaluation des soumissions, la qualité des dossiers aurait maintenant nettement le dessus sur le prix annoncé par les firmes d'ingénieurs et d'architectes, mais ces derniers n'y voient rien de guère réjouissant.

Lundi, en effet, les associations représentant ces professionnels tiendront une assemblée spéciale d'information auprès de leurs membres avant de rencontrer les médias. Selon les informations recueillies par *Le Devoir*, il n'y aura pas de mot d'ordre lancé lundi, mais la nouvelle donne proposée par le gouvernement ne plaît toujours pas aux ingénieurs et aux architectes.

VOIR PAGE A 10: GIRARD

VOIR PAGE A 10: PALAIS

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PALAIS

SUITE DE LA PAGE 1

Ceux-ci avaient boycotté les visites de chantier précédentes en raison de l'imposition du critère du plus bas soumissionnaire, comme facteur déterminant dans l'évaluation des dossiers, par la Société immobilière du Québec. Le ministre responsable de la SIQ, David Cliche, a annoncé hier que la note accordée aux projets soumis sera basée à 90 % sur la qualité des projets et à 10 % sur le prix.

Le gouvernement a finalement retenu ce mode de sélection en raison de l'ampleur et de la complexité du projet. Cette décision survient à la suite de nombreuses discussions avec la SIQ et les associations professionnelles représentant les ingénieurs-conseils et les architectes en pratique privée. «J'ai confiance que les firmes professionnelles participeront en grand nombre à ce concours visant à doter Montréal d'une infrastructure touristique de calibre international», a fait savoir M. Cliche hier par voie de communiqué.

Les firmes d'ingénieurs et d'architectes intéressées pourront visiter le chantier le 9 février, mais elles seront vraisemblablement peu nombreuses à le faire. Ensuite, les noms des compagnies retenues seraient annoncés au mois de mars, a fait savoir le gouvernement.

De leur côté, les dirigeants du Palais des congrès ont poussé un soupir de soulagement hier. Après l'annonce du gouvernement du Québec, en octobre dernier, d'aller de l'avant avec l'agrandissement du Palais sans attendre l'engagement financier d'Ottawa, la première date butoir pour les appels d'offres avait d'abord été fixée au 5 novembre. Elle a été déplacée une première fois au 7 janvier, puis au 18 février et, enfin, au 25 février.

«Ca commençait à être serré, mais l'important c'est que notre échéancier va être respecté», a indiqué la porte-parole du Palais des congrès, Jocelyne Ann Campbell. Le Palais agrandi devrait être livré au printemps 2002 par la Société immobilière du Québec. Les dirigeants de l'institution pensent maintenant pouvoir «vendre» leur candidature à travers le monde avec l'assurance d'une date de livraison fixe.

Les travaux d'agrandissement doubleront la superficie d'exposition du Palais des congrès pour atteindre les 200 000 pieds carrés. On estime leur coût à 185 millions, dont 57 devraient normalement parvenir d'Ottawa, avec qui Québec n'a toujours pas conclu d'entente. Le gouvernement fédéral a, en effet, payé entièrement les travaux du Palais des congrès de Vancouver et à 30 % celui de Toronto. On estime les retombées fiscales pour Ottawa à 6,5 millions par année.

GIRARD

SUITE DE LA PAGE 1

premier rôle ont échappé aux films québécois. Rien pour Ginette Reno ou Pierrette Robitaille en grosses femmes au régime dans *CYà ton tour*. Laura Cadieux, d'après Tremblay, ni pour Tony Nardi dans *La Déroute* ou Rémy Girard dans *Les Boys*. La statuette du meilleur acteur est allée à Roshan Seth pour *Such A Long Journey* et celui de la meilleure actrice à Sandra Oh dans l'apocalyptique *Last Night*. Mais c'est Monique Mercure qui a remporté le Génie de la meilleure interprétation féminine pour un rôle de soutien dans *Conquest*. Callum Keith Rennie a rafilé le pendant masculin du prix pour son rôle dans *Last Night*.

Le Génie du meilleur montage et du meilleur montage sonore ont échappé à *Violon rouge* au profit de *Such A Long Journey* et le prix de la meilleure chanson originale a été octroyé de son côté à *River Blue* dans *The Fishing Trip*. La statuette du meilleur documentaire est allée à Nettie Wild pour *A Place Called Chiapas*. Catégorie courts métrages, le prix du documentaire a été octroyé à Brenda Longfellow pour *Shadow Maker: Guendolyn MacEwen, Poet*, celui de l'animation à Chris Landret pour *Bingo* et celui de la fiction dramatique à Mary Lewis pour *When Ponds Freeze Over*.

Comme on le savait déjà, la bobine d'or du film le plus couru en salles a échoué aux *Boys* de Louis Saïa et le prix Claude-Jutra octroyé à un premier long métrage a récompensé Don McKellar pour *Last Night*.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal. Bibliothèque nationale du Québec.

La La La Human Steps au Théâtre Maisonneuve

Danser la déchirure

EXAUCÉ

Chorégraphie : Édouard Lock. Interprètes : Louise Lecavalier, Rick Gavin Tjia, Amy Brogan, Yvonne Cutaran, Ken Larson, Lawrence Rabson, Jason Shipley-Holmes, Stephanie Slater, Naomi Stikeman, Lisa Davies. Au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, jusqu'au 13 février, supplémentaire le 14 février

ANDRÉE MARTIN

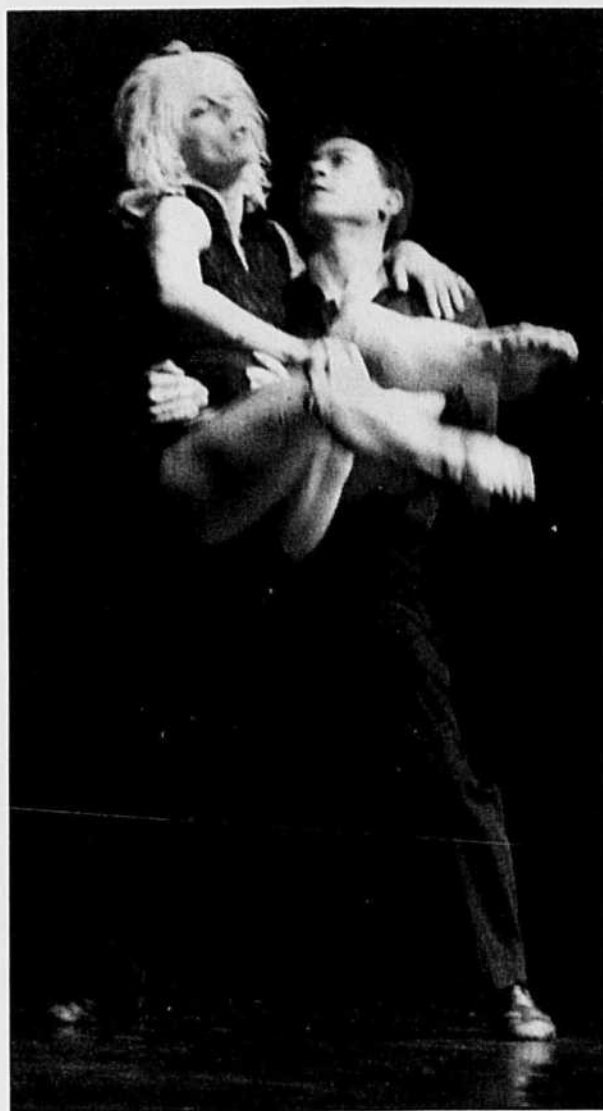
L'univers est noir. Comme dans 2, l'œuvre antérieure d'Édouard Lock, le spectacle ouvre sur une danseuse, seule, au milieu de la scène. Sur elle, la lumière crue ne nous laisse qu'entrevoir son visage. Mais comme dans toute œuvre du chorégraphe au regard tendre, le corps parle de lui-même. Les gestes sont vifs, sensuels et énergiques, les attitudes désinvoltes, le jeu des mains touffu, et la vitesse, toujours au rendez-vous, déjoue aisément notre œil.

Dans cet *Exaucé* aux allures à la fois tendres et apocalyptiques, où certains mouvements nous renvoient l'image simple et poignante d'une incessante supplication, la danse finement découpée, et la complexité des combinaisons gestuelles sont une pure jouissance. À ce titre, on ne peut passer sous silence le superbe quatuor des hommes, dont la virtuosité et l'exubérance ont de quoi en laisser plus d'un sans voix. Pour qui s'intéresse à la mécanique du corps et à son insondable caractère organique, *Exaucé* offre un terrain d'exploration incroyablement riche, où la désorientation perceptive s'installe comme un état de fait.

Pour la troisième fois de sa carrière, après *Bread Dances* pour le Ballet national de Hollande, et *Études* pour les Grands Ballets Canadiens, Édouard Lock chausse une partie de ses interprètes féminines de chaussons à pointes. Par contre, il semble que la référence au ballet s'arrête ici. Rien, à part quelques références gestuelles, ne nous ramène à la tradition classique. Le chorégraphe installe sans difficulté sa signature sauvage et énergique à l'intérieur de chacun des corps de ces danseuses, tout en prenant soin de mettre en valeur les lignes des bras et des jambes, à l'image des chorégraphes de ballet.

Louise Lecavalier, moins présente ici que dans les pièces des 15 dernières années, n'en n'est pas moins émouvante. Comme un être cher, on l'attend, la souhaite et la devine dans l'ombre. Lorsqu'elle apparaît enfin sur scène, en compagnie entre autres de Rick Gavin Tjia, la chorégraphie atteint des sommets d'où on aimerait ne jamais redescendre. Avec son interprétation touchante de vérité, et sa danse aussi spirituelle que physique, elle fait de ces rares instants chorégraphiques des moments inoubliables.

Au-delà d'une organisation de mouvement d'une intelligence sans équivoque, Lock inscrit dans cette nouvelle pièce une évidente sensation d'urgence: celle de vivre avant la fin. La douleur profonde qui se dégage des nombreuses séquences chorégraphiques, la présence suggérée et impalpable de la mort, comme celle des projections cinématographiques du visage d'un bébé, symbole du re-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Louise Lecavalier, moins présente ici que dans les pièces des 15 dernières années, n'en n'est pas moins émouvante. Lorsqu'elle apparaît enfin sur scène, en compagnie entre autres de Rick Gavin Tjia, la chorégraphie atteint des sommets

nouvel perpétuel, témoignage de cet incessante immensité de la finitude.

Mais il y a plus encore. Avec un sens inné de la répartition du mouvement dans le temps et l'espace, le chorégraphe nous montre la déchirure humaine, celle tapie dans chaque être. Une blessure inguérissable, comme une plaie secrète, émane de cette danse folle, sensible, obsessionnelle et éloquente. *Exaucé* demeure donc un spectacle chorégraphiquement dense, mais sommes toutes dérangeant, parce que d'une tristesse infinie.

S P E C T A C L E S

Le printemps est une chanson de Thomas Fersen

SYLVAIN CORMIER

Willie la marmotte peut se reposer en paix. J'ai vu Thomas Fersen danser en rond, un signe qui ne trompe pas: le printemps s'en vient. Même que la belle saison a envoyé son ambassadeur avec un tas de chansons qui embaumaient hier le Cabaret Music Hall de la rue Saint-Laurent, et qui embaumeront pareillement toutes les salles du Québec où l'enchantement et ses trois musiciens porteront des bouquets de mots et de notes. Car Thomas Fersen, le Bidule de Tarmacadam de la chanson française, nous fait en ce mois de février la plus belle des fleurs: il reste.

Je vous le dis comme on le dit à des gens à qui l'on veut du bien: allez le voir, il vous fera non seulement du bien, mais un bien fou, c'est-à-dire du bien qui grise et laisse un peu euphorique. Remplissez-lui la salle Jean-Grimaldi à LaSalle le 6, le théâtre de la Vieille Chapelle à L'Assomption le 13, le chaleureux théâtre du Vieux-Terrebonne le 18 et la quinzaine d'autres lieux d'outre-Montreal qui ont pris le beau risque de lui faire une place. Soyez surtout où il promènera sa ménagerie de chansons, vignettes remplies d'oiseaux, de papillons, de canassons, de blattes et de lapins, ne manquez surtout pas l'occasion d'être présenté à celles qu'il aime, l'irrésistible *Bijou* pour les beaux yeux de laquelle son coeur «fait le Jacques», ou l'inaccessible *Louise*, celle dont les lèvres «ont des portes d'église»: vous comprendrez qu'il faut à chacun une bonne friction de Thomas Fersen pour que le rhume, la grippe, la sinusite, la scarlatine, les boutons dans la face, la grisaille, les idées noires et les bleus du coeur se dissipent en gaieté multicolore.

J'exagère? Fallait être au Cabaret hier pour constater que le petit Parisien ne ménage pas les efforts pour rem-

plir les besaces d'une joie quasi enfantine. «Je n'ambitionne rien d'autre que de faire le pitre pour amuser les gens», résumait-il en entrevue la semaine dernière. Aussi, il a trotiné en rond comme un cheval de manège pour illustrer l'histoire du canasson *Bucéphale*, titubé comme un clochard pour bien appuyer le propos imbibé de *Ma douceur*, raconté des bêtises entre les chansons rien que pour qu'on se bidonne («Ceci est un ukulele: il est à la guitare ce que le string est au caleçon...»), et même oublié un couplet pour nous donner l'occasion de lui montrer qu'on le connaissait par coeur. Enfin, c'est ce qu'il a dit. Et Thomas Fersen n'est pas un menteur, sauf peut-être quand il chante *Le Menteur*.

Celle-là, d'ailleurs, on ne la connaissait pas, vu qu'elle comptait parmi les huit nouveautés qui punctuaient le spectacle d'autant de moments de franche hilarité. Les nouvelles histoires de Fersen, en effet, donnent résolument dans un registre comique, annonçant avantagèrement le prochain album. Du nombre, *Tel qu'il est*, sorte de guinguette début de siècle qui narre une passion pour un laideron nabot aux «gambettes» poilues, et *La Chandelle*, évocation craquante d'un triangle amoureux avec notre Thomas dans le rôle du chaperon (celui qui tient la chandelle...), sont déjà mémorables.

Vous ai-je convaincu? Pas tous? Aux amateurs de belle musique, je dis ceci: le trio piano-contrebasse-guitares fait merveille autour de Fersen, surtout dans les longues finales instrumentales, qui donnaient aussi bien dans le jazz, le classique ou le tzigane. Encore des récalcitrants? Notez qu'une prolongation est prévue les 7 et 17 février au même Cabaret. Songez-y: si vous n'aller pas saluer Fersen, il se peut que le printemps soit plus tardif chez vous.

Les combats reprennent à la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie

BERTRAND ROSENTHAL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Addis Abeba — Les affrontements entre les forces éthiopiennes et érythréennes ont repris pendant quatre heures hier à la frontière entre les deux pays, avec des tirs d'artillerie, après des semaines de tensions croissantes.

L'annonce de la reprise des bombardements, sur le front de Badmé (nord-ouest de l'Éthiopie), coïncide avec une mission de médiation de l'envoyé spécial de l'ONU pour l'Afrique, Mohamed Sahnoun, arrivé hier à Addis Abeba en provenance d'Asmara où il a tenté de convaincre le président Issayas Afworki d'accepter un plan de paix de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Ce plan, accepté par l'Éthiopie, prévoit notamment le retrait des forces érythréennes sur leurs positions antérieures au déclenchement du conflit frontalier le 6 mai dernier.

Les forces érythréennes ont commencé à tirer à 6h hier «depuis leur poste de Geamahlo», à une dizaine de kilomètres de Badmé, selon un communiqué du gouvernement éthiopien. Les bombardements «ont duré quatre

heures», selon une source officielle interrogée par l'AFP, qui n'a pas précisé si les tirs avaient fait des victimes.

Le communiqué indique également que les forces érythréennes ont bombardé des positions éthiopiennes pendant 45 minutes mardi après-midi, sur le front de Zala Anbesa (nord de l'Éthiopie). Les derniers bombardements signalés par Addis Abeba dans le conflit avec l'Érythrée remontaient au 23 janvier dernier sur le front de Badmé.

Mardi, dans une entrevue à l'AFP, le premier ministre éthiopien Meles Zenawi avait fait état d'échanges «d'artillerie intermittents». Il régit un «très haut niveau de tension qui peut échapper facilement à tout contrôle et à tout moment» sur le front, avait-il affirmé.

Selon des sources occidentales à Addis Abeba, des incidents, non rendus publics, se sont multipliés au cours des dernières semaines, alors que les deux pays ont massé des troupes tout le long de leur frontière longue de quelque 1000 kilomètres.

Les autorités éthiopiennes ont désormais interdit aux parlementaires et aux non-résidents l'accès des provinces frontalières avec l'Érythrée, le Tigré et le pays afar.

QUÉBEC

La notion de droit de retrait a été ignorée

SUITE DE LA PAGE 1

gagne ni de gouvernement qui perde. C'est la population du Canada qui gagne», a insisté Jean Chrétien avant d'avouer sa déception de ne pas avoir pu obtenir l'appui du Québec. Le premier ministre ontarien Mike Harris a dit comprendre son homologue québécois, vanté sa bonne foi et déploré qu'il n'ait pu signer l'entente. Mais à son avis, cette dernière représentait un progrès qui ne pouvait être ignoré.

L'entente, de nature administrative et d'une durée de trois ans, interdit à Ottawa de mettre unilatéralement sur pied, dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, des services sociaux et de l'éducation, des programmes cofinancés ou financés par le biais de transferts en espèces aux provinces.

Pour aller de l'avant, il devra consulter les provinces, obtenir l'appui d'une majorité d'entre elles et les associer à l'élaboration des objectifs et des mécanismes de reddition de comptes. Les provinces décideront du type et de la combinaison des programmes à mettre en place sur leur territoire. Mais pour recevoir des fonds fédéraux, une province devra accepter de se plier aux objectifs fixés et s'engager à rendre des comptes à ses citoyens. Une province qui a déjà un programme sera soumise à cette exigence mais pourra utiliser les fonds aux fins prévues ou pour des initiatives dans un domaine prioritaire connexe.

On a évité, tout au long du texte, de faire référence à la notion de droit de retrait, si chère au Québec. On a préféré faire état de quelques critères à respecter pour obtenir des fonds fédéraux et laisser la conception des programmes aux provinces. Pour les fonctionnaires fédéraux et provinciaux, il s'agit d'une solution nouvelle qui permet d'éviter de pénaliser une province particulièrement innovatrice et qui a déjà des programmes sur pied. Comme le Québec, note-t-on.

Une «intrusion»

Québec, qui a toujours revendiqué un droit de retrait avec pleine compensation financière, s'insurge contre l'imposition de telles conditions, que M. Bouchard associe à «une intrusion». Il note aussi que seulement six provinces pourraient imposer leurs vues aux autres, ce qu'il refuse. Plus sérieux encore est le fait qu'Ottawa ait conservé son droit de créer des programmes sociaux prenant la forme de transferts financiers aux individus, comme les bourses du millénaire. Le fédéral s'engage uniquement à donner un préavis de trois mois aux provinces et à les consulter. Aucun droit de retrait n'est possible.

Ottawa a aussi fait des gains en matière de mobilité des citoyens. En vertu de l'entente, les provinces s'engagent à éliminer d'ici trois ans les politiques qui restreignent l'accès aux études postsecondaires, à la formation professionnelle, à la santé, aux services sociaux et à l'aide sociale. Selon M. Bouchard, cela obligerait Québec à remettre en cause certaines de ses politiques sociales, comme l'imposition de frais de scolarité plus élevés aux étudiants universitaires venant d'autres provinces.

Les provinces et le fédéral se sont aussi entendus sur un mécanisme de règlement des différends, que le Québec juge valable mais dont il risquerait de ne pas pouvoir se prévaloir puisqu'il n'a pas appuyé l'entente.

Même si M. Facal soutient que la situation du Québec reste inchangée, le fait qu'il demeure à l'écart aura des conséquences que personne n'était capable de mesurer hier.

Une province comme les autres

Le fédéral, avec l'assentiment des autres signataires, dit qu'il traitera le Québec comme les autres provinces. «Autant que faire se peut», a affirmé Jean Chrétien. Les fonctionnaires fédéraux et provinciaux disent vouloir associer Québec à toutes les consultations et à l'élaboration des priorités, des objectifs communs et du cadre de reddition de comptes qui pourraient en découler.

Cela laisse présager des accrochages. «Nous estimons qu'on ne doit pas nous appliquer de force ce qui est une entente administrative que nous n'avons pas signée», avertit M. Facal en conférence de presse. Selon lui, le gouvernement fédéral paiera un «lourd prix politique» s'il insiste pour imposer cette entente au Québec et ne verse pas de fonds à la province parce qu'elle refuse de se plier aux conditions associées à un nouveau programme.

Les fonctionnaires fédéraux avertissent, eux, que pour recevoir des fonds, une province devra se soumettre aux mêmes conditions que les autres. On ne prévoit pas pour autant de problème avec Québec puisqu'on le dit en général en avance sur ses vis-à-vis en matière de politique sociale.

Émeute dans une prison de Toronto

PRESSE CANADIENNE

Whitby — Les prisonniers d'une institution à sécurité maximale de Whitby, à l'est de Toronto, ont déclenché une émeute, hier, possiblement parce qu'on leur avait interdit de fumer.

L'incident a amené un groupe de défense des droits des prisonniers à s'interroger sur la pertinence de la décision du gouvernement ontarien, qui interdit de fumer dans les prisons à court terme.

«Les prisons sont encombrées et il y a beaucoup de tension. Le fait d'interdire aux prisonniers de fumer sans leur offrir autre chose peut constituer un problème», commente Bill Sparks, directeur général de la John Howard Society.

L'émeute a débuté hier matin lorsqu'un prisonnier a lancé une boisson chaude au visage d'un gardien. La police a entouré l'édifice pendant que les négociateurs s'efforçaient de désamorcer la crise; ils y sont arrivés vers le milieu de l'après-midi.

Pendant l'affrontement, les prisonniers ont suspendu à une fenêtre fracassée un drap sur lequel ils avaient écrit «Smokes». Par le toit, les autorités de la prison ont fait passer des cigarettes aux 19 émeutiers qui s'étaient barricadés au deuxième étage.

«Rien n'indique clairement que l'interdiction de fumer ait été l'élément déclencheur de l'émeute», a déclaré Ross Virgo, porte-parole des services correctionnels de l'Ontario.

Il est interdit de fumer depuis janvier 1998 dans la prison de 128 lits, où se retrouvent principalement des prisonniers qui sont en attente d'un procès ou d'une sentence, ou qui ont été condamnés à moins de deux ans d'emprisonnement.

C'est l'une des cinq prisons ontariennes — il y en a 42 en tout — où il est complètement interdit de fumer. Certains autres établissements prévoient des restrictions, et il sera interdit de fumer dans toutes les nouvelles prisons.

Les prisonniers ont causé des dommages importants à la prison. Après l'émeute, ils ont été conduits par autobus à un autre établissement.

LE DEVOIR LES SPORTS

Conférence mondiale de Lausanne sur le dopage sur le dopage

Confusion olympienne

Les 15 membres de l'Union européenne refusent de ratifier la résolution finale préparée par les instances du CIO

Lausanne (AP) — La conférence mondiale de Lausanne sur le dopage s'est achevée hier dans la confusion, les représentants des 15 membres de l'Union européenne refusant de ratifier la résolution finale préparée par les instances dirigeantes du Comité international olympique (CIO).

La création d'une nouvelle agence indépendante de lutte contre le dopage a été remise à plus tard, alors que l'harmonisation des sanctions pour les athlètes fautifs, n'a pu se réaliser.

La proposition du CIO d'allouer un budget de 25 millions à cette agence n'a pas suffi à retourner les parlementaires européens, soucieux d'une véritable indépendance de cette nouvelle entité. Ils ont protesté d'une trop grande présence de commanditaires et autres fabricants d'articles sportifs liés au CIO, dans la composition de cette agence.

Pour rattraper le coup, le président Juan Antonio Samaranch a annoncé que le CIO organi-

sera «dans les trois mois» une réunion multilatérale avec les gouvernements et les institutions internationales, «pour définir la structure, la mission et le financement de l'agence».

Samaranch a qualifié la conférence de «grande victoire» contre le dopage, alors que l'harmonisation des sanctions contre les fautifs, n'a pu se faire elle non plus. Ainsi, les fédérations de football et de cyclisme, contre la proposition d'une suspension minimale de deux ans pour une première infraction, ont eu gain de cause. Dans la résolution finale, le CIO concède que cette suspension de deux ans pourra être minorée en cas de «circonstances exceptionnelles».

Marie-George Buffet, le ministre français de la Jeunesse et des Sports, a émis un certain

nombre de critiques à l'issue des trois journées de réunion de Lausanne, après avoir cependant jugé positif que le débat soit lancé.

«Je trouve qu'on n'a pas avancé vraiment sur l'harmonisation des procédures, on n'a pas tout à fait réglé correctement le problème de l'égalité au niveau des sanctions», a dit le ministre, instigatrice en France d'une loi novatrice de lutte contre le dopage.

«Et puis, il y a quand même quelque chose qui manque vraiment dans cette déclaration, c'est la question des causes du dopage. Est-ce qu'on va, oui ou non, traiter des calendriers, des conditions d'entraînement, du droit à la réforme. Ce n'est pas du tout abordé.»

Le CIO a promis hier qu'il espère que la nouvelle agence de lutte contre le dopage sera opé-

rationnelle pour les JO de Sydney en l'an 2000. Elle aura pour prérogative essentielle de renforcer les contrôles antidopage inopinés et de promouvoir la recherche pour lutter contre le fléau du dopage.

Outre le problème du dopage, le CIO doit faire face à la plus vaste affaire de corruption jamais survenue en 105 ans d'existence. Pour éradiquer la corruption, ses dirigeants ont prévu que la désignation des villes olympiques soit désormais confiée à 15 élus, et non plus aux 114 membres de l'assemblée plénière. Mardi, 42 membres du CIO ont fait savoir à la commission exécutive que ce projet de réforme du système de vote est inacceptable. La session plénière extraordinaire des 17 et 18 mars prochains, qui devra entériner l'exclusion des membres accusés de corruption dans l'affaire de Salt Lake City, pourrait conduire en cas de révolte, à la remise en cause de l'autorité même du président Samaranch.

La session de la mi-mars pourrait remettre en cause l'autorité même de Samaranch

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mercredi

Colorado 5 Buffalo 3
Montréal 2 Vancouver 1
New Jersey 4 Caroline 1
Washington 10 Tampa Bay 1
Flurie 5 Toronto 2
Detroit 5 N.Y. Islanders 1
Ottawa 2 Edmonton 2
Chicago 0 Anaheim 3

Hier

Islanders 5, Boston 4
Vancouver 4, Rangers 8
Montréal 2, Philadelphie 5
New Jersey à St. Louis
Nashville à Calgary
San Jose à Phoenix
Chicago à Los Angeles

Ce soir

Caroline à Washington, 19h
Flurie à Pittsburgh, 19h30
Anaheim à Tampa Bay, 19h05
Colorado à Detroit, 19h30
Nashville à Edmonton, 21h.

CONFÉRENCE DE L'EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Ottawa	49	27	15	7	146	109	61
Toronto	50	29	18	3	162	147	61
Buffalo	48	24	16	8	127	133	45
Boston	48	20	8	8	121	111	48
Montréal	51	19	24	8	115	132	46

Section Atlantique

Philadelphie	48	27	10	11	152	96	65
New Jersey	49	28	15	6	143	124	62
Pittsburgh	46	24	15	7	146	126	55
Rangers	49	19	23	7	127	133	45
Islanders	50	15	31	4	117	155	34

Section Sud-Est

Caroline	50	23	19	8	128	122	54
Flurie	48	19	17	12	122	126	50
Washington	48	18	26	4	120	130	40
Tampa Bay	45	11	35	4	99	179	26

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Detroit	50	25	21	4	148	129	54
St. Louis	46	19	18	9	125	117	47
Nashville	49	18	27	4	113	156	40
Chicago	50	14	28	8	110	158	36

Section Nord-Ouest

Colorado	50	27	19	4	137	123	58
Edmonton	48	19	21	8	135	126	46
Calgary	50	16	27	7	126	152	39
Vancouver	49	16	27	6	121	144	38

Section Pacifique

Dallas	47	30	9	8	141	96	68
Phoenix	47	25	12	10	127	99	60
Anaheim	49	18	22	9	121	119	45
San Jose	48	16	20	12	110	115	44
Los Angeles	49	17	28	4	117	135	38

Les meneurs

	B	A	Pts
Jagr, Pgh	21	51	72
Lindros, Pha	27	39	66
LeClair, Pha	31	32	63
Kariya, Ana	21	42	63
Forsberg, Col	15	43	58
Yashin, Ott	22	35	57
Fleury, Cgy	24	32	56
Sakic, Col	23	33	56
Selanne, Ana	22	33	55
Straka, Pgh	23	28	51
Modano, Dal	17	34	51
Sundin, Tor	17	34	51
Brind'Amour, Pha	19	31	50

Les gros canons du Canadien demeurent silencieux

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Les bonnes équipes, dit-on, trouvent toujours le moyen de gagner. Les Flyers de Philadelphie en ont fait la démonstration en l'emportant 5-2, hier soir, au First Union Center.

Pendant deux périodes, le Canadien a offert une solide performance face à une formation qui n'avait subi qu'une seule défaite (15-16) en 22 matchs. Mais des buts de Mikael Renberg et Valeri Zelepoukine, tôt en troisième période, ont assommé le Tricolore. John LeClair devait ajouter un deuxième but, son 33^e, au milieu de l'engagement.

Eric Lindros a marqué l'autre but des Flyers. Dan McGillis a amassé trois passes.

Encore une fois, les «gros» canons du Canadien ont été silencieux. Seuls Sergeï Zholtok et Benoit Brunet, dans une cause perdue, ont réussi à déjouer John Vanbiesbrouck. Alain Vigneault semble à court d'idées pour relancer une attaque moribonde.

Il ne reste plus au Canadien que 30 matchs pour combler l'écart qui le sépare d'une place dans les séries. Le Tricolore accuse un retard de quatre points sur les Pan-

thers de la Floride, installés au huitième rang de l'Association de l'Est. Les Panthers ont aussi livré quatre matchs de moins. Trente matchs, c'est suffisant pour revenir dans la course. À la condition toutefois que l'attaque se remette en marche.

Première victoire de Félix Potvin

Félix Potvin a bloqué 37 lancers pour signer son premier gain dans son nouvel uniforme quand les Islanders de New York ont vaincu les Bruins de Boston 5-4.

Potvin avait perdu cinq matchs de suite depuis que les Islanders avaient fait son acquisition des Maple Leafs de Toronto, le 9 janvier. Les Bruins n'ont pas savouré la victoire dans leurs sept dernières sorties (0-6-1).

Le sixième filet de la campagne de Mark Lawrence, à 10:04 du dernier vingt, a brisé l'égalité de 4-4.

Ted Donato et Claude Lapointe ont récolté un but et une passe chacun pour les Islanders. Craig Janney et Zigmund Palffy ont inscrit les autres réussites des gagnants.

Jason Allison, auteur de trois buts dans ses 21 rencontres précédentes, a réussi son troisième tour du chapeau en carrière. Ken Belanger a été l'autre buteur des perdants.

Tewksbury quitte l'AOC

Toronto (PC) — Le médaillé d'or olympique Mark Tewksbury a révélé hier qu'il donnait sa démission à l'Association olympique canadienne et au comité de candidature de Toronto pour les Jeux de 2008 parce qu'il est désillusionné par le Comité international olympique (CIO) et sa commission des athlètes.

Tewksbury a critiqué le Comité international depuis que le scandale de corruption a fait surface. Il a demandé la démission du président Juan Antonio Samaranch.

Tewksbury a précisé que la décision de la commission des athlètes du CIO d'appuyer Samaranch était le goutte d'eau qui a fait déborder le verre.

«C'est un des jours les plus tristes de ma vie», a dit Tewksbury, qui a remporté la médaille d'or du 100 mètres dos à Barcelone, en 1992.

«La commission des athlètes avait une formidable occasion de parler au nom des athlètes de partout à travers le monde. Elle a plutôt cédé aux pressions internes et, comme tout le monde dans l'organisation, elle a suivi la ligne du parti.»

L'ex-athlète âgé de 30 ans de Calgary a aussi quitté son poste de secrétaire honoraire de la commission des athlètes de la FINA, l'organisme qui régit la natation à l'échelle mondiale.

Tewksbury, qui a aussi récolté de l'argent et du bronze dans les relais, a indiqué que l'incapacité du CIO de développer une politique anti-dopage ferme prouvait que le comité n'était pas sérieux dans ses efforts pour nettoyer sa propre maison.

«J'ai consacré les 22 dernières années de ma vie à servir et promouvoir les idéaux olympiques», a dit Tewksbury. Ces idéaux signifient qu'il faut assumer la responsabilité de ses actions peu importe le degré de difficulté.

«Je renonce à mes engagements dans le mouvement olympique. Ayant perdu confiance à son leadership, il m'est impossible de continuer à le servir.»

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

100 VISITES LIBRES

C.D.N. - 5314 Decelles (U. de M.), 2e, superbe 5 1/2 design, calme, chaleureux, ensol., 1 c.c., salon-alcôve, équipée, terrasse, vue. «A VOIR! dim. 14-16h». 738-7533

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

R.d.P., cottage 91, 9 places, 4 sb., 3-4 ch., 100 x 80, gar. dole. 245.000\$ (514)881-1935.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

BROSSARD. La campagne près tous services. Secteur "M". Impecc. Constr. 10 a. Ensol. 4 1/2 rén. 1.100 p.c. 2e, balcon. Stat. ext. 73.900\$ (450)443-4314.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

MONT-ORFORD, chalet suisse, 3 c. à c., 3 ét., 2.700 p.c., 4 loyers, tr. calme, 2 acres, pisc. cr. tennis. 159.000\$. (514)333-8444

121 CANTONS DE L'EST

BELLE GRANDE MAISON DE CAMPAGNE. 2 foyers, poutres apparentes, airs ouverts. Sources pour lac artificiel. Avec ou sans 260 acres. 489-4795, (819)845-2505.

SUTTON Domaine 33 acres dont 30 en forêt. Érablière familiale. Site retiré. 4 c. à c., 3 s/b, grandes pièces, gar. dole, serre. Vue montagne. (450)538-6718.

PARIS. Nation, Xlle, 3 pcs + cuis. + s. de b., 44 m.c., 5e sans asc., clair, vue nord/sud dégagée, int. et ext. restaurés. Près ts services, métro, RER. 270-4854.

135 TERRAINS

NOTRE-DAME DE L'ÉPERROT. Terrain pour maison de prestige, face à l'eau sur golf Atlantide. 453-9743.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

BERRI-UQAM. Propres et sécuritaires. 1 1/2 ft comis, 3 c.c., rénové, ensolleillé. 1.500\$. 1639 St-Denis. 849-3313.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

LOFT

Plateau luxueux 1,350 p.c. meublé design. Avec litière etc... 2.100\$. Disp. 15 mars. Loc. de 6 mois à 1 an. 525-2532.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, haut duplex clair 8 1/2, cachet, 4 c.c., 2 s., de b., foyer, garage, 1,800\$ chauffé. Fév. 276-9699.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
PARC LAFONTAINE, près Sherbrooke, 2 c.c., poss. gar., splendide vue parc & centre-ville. 875\$ immédiat. 849-4445.

PLATEAU magnifique app. sur 2 étages, ent. rénové, ensolleillé, tranquille, 3 c.c., terrasse privée. Idéal pour prof. corp. (N.F.) 2.200\$. 289-9793.

ST-ANDRÉ/MAISONNEUVE (métro Berni), 7 1/2, (1.600 p.c.) plafonds 10', très clair, portes françaises, planchers bois franc, boiserie. 900\$, 943-6643.

161 SOUS-LOCATION
OUTREMONT. Très beau 4 1/2, grand éclairé, meublé, literie, vaiss., stat., cour, terr. 1.500\$/mois tt inclus. Disp. fév. à juin. Idéal pour mandat temp. 590-7144.

164 CONDOMINIUMS À LOUER
MAGOG - BORD LAC MEMPHRÉ. Condo à louer ou à vendre. Superbe aubaine! Bâton 4 1/2, foyer, 1 meublé, literie, incl. lav./séch. Piscine, tennis. Loc. annuelle. Immédiat 600\$/mois. Si vente, prix nég. (514)498-9848, (819)843-8782.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER
C.D.N., Kent, très grande maison 11 pièces, 3 c.c., 1.860\$ chauffé. Imm. 276-1041.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
«PARIS À LA SEMAINE» App. rénové et équipé près Tour Eiffel. Ascenseur 495-3021

«PARIS» Xle, très proche centre, 2 1/2, équipé, confortable, chaleureux, semaine et plus. TEL: (514)352-1059.

*** PARIS ***
Paisible appart. (2 1/2) tout équipé, très ensolleillé, près Parc Tour Eiffel. Sem. mois. (450)434-1865.

*** PARIS ***
XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, 1. équipé, pour 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450)968-0262.

** PARIS Xle **
45m, mois/ann. 935-1863

PARIS-Bastille, studio équipé, tr. lumineux, vue sur Genie Bastille, toits, ciel Paris. 6.000\$/mois. 847-5297.

Paris XVème, coin Lecourbe et Convention, 2-3 pièces rénové, tout équipé, semaine ou mois. Immeuble Art Deco, rue très calme. (450) 465-9589.

SUD de la France, Corbières, (pays Cathare) maison de village (occ. 6 pers max.). Aussi 3 1/2 avec foyer (occ. 3 pers) 22km de la mer. Début avril. 937.6877 (jour), 270-8867 (soir).

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.
Les Aménagements F.B. Inc.

420 SECTEUR VENTE
DEVENEZ Planificateur financier. Formation complète. M. St-Pierre (450)672-6410, mrs@arvex.com

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
CHARLEVOIX. St-Iréné, magnifique maison, vue sur fleuve, mi-chemin Massif/Grands fonds. Plein air et tranquillité. W/ent, sem./mois. (418)452-8264.

CHARLEVOIX, face lacs-Coudres, maison solitaire dominant mer & montagnes. T1. équip. Vue époustouflante. Ensol. maximal! Sem. & week-end. (450)455-7395.

251 BUREAUX À LOUER
BOUL. St-Joseph, adj. métro, prof. santé. Bureau + salle d'attente. Poss. gar. chauffé. 650\$. 591-7898.

CLINIQUE dentaire existante non meublé, 1.200 p.c. 1643 St-Denis face Cinéplex. 843-3313.

OUTREMONT, coin Laurier/de l'Épée, 2.000 pi.ca. R.de c. (514)948-3909, (514)916-0281.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 800 p.c. à 2.000 p.c. 849-5411 ou William 731-9490, 430 Ste-Hélène.

301 OEUVRES D'ART
ACHETONS TABLEAUX ORIGINAUX de N. Hudon, M.-A. Fortin, A. Rousseau, Suzor-Coté, L. Aoyte et autres peintres renommés. (450)466-8920.

VENDOMS Robert Woolfe, série des Eméades, 72 x 40. Couverture de catalogue. Intéressés seul. 525-2532.

307 LIVRES / DISQUES
111 A BEAU ET BON PRIX ACHAT LIVRES DOMICILE 274-4659

ACHAT LIVRES-Biblio privée/succession. Mt & prov. Serv. domicile (514)816-6159.

ACHETONS LIVRES-SERVICE À DOMICILE. 387-8544.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.
LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.
Les Aménagements F.B. Inc.

420 SECTEUR VENTE
DEVENEZ Planificateur financier. Formation complète. M. St-Pierre (450)672-6410, mrs@arvex.com

445 GARDERIES GARDIENNE
GARDIENNE de langue française demandée à temps plein pour petit garçon de 19 mois à N.D.G. du lundi au vendredi. Réf. obligatoire: 273-1702 (jour), 486-0749 (soir).

450 EMPLOIS DIVERS
TRADUCTEURS Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word 40.000\$+ par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5000.

530 COURTS
ATELIER D'ÉCRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.

542 MASSOTHÉRAPIE
EUROPÉEN